

Simmons & Simmons LLP 5 boulevard de la Madeleine 75001 Paris France
T +33 1 53 29 16 29 F +33 1 53 29 16 30 Palais J031

Notre réf Paris/-1/CLOSED/-1/MAIAZ
Votre réf

Paris, le 15 avril 2011

Monsieur Michel BONIFAY
Expert
47, Cours Pierre Puget
BP 328
13177 MARSEILLE CEDEX 20

Télécopie : 04 91 00 33 09

CUMPM c/ EVERE

V/Réf : TA.171.a-MB.pr.10/04.02.1

DIRE A EXPERT N°10

Monsieur l'Expert,

Je reviens vers vous à la suite de votre correspondance en date du 22 mars par laquelle vous avez notifié au Conseil de la CUMPM qu'il devait produire son Dire en réponse à votre note aux parties n° 4 et au Dire n° 9 d'EVERE avant le 31 mars dernier.

A ce jour, sauf erreur de notre part, ce Dire n'a pas été produit, ce qui rallonge encore inutilement les opérations d'expertise et aggrave par voie de conséquence substantiellement le préjudice.

Dans ce contexte, la Société EVERE estime qu'il convient de poursuivre sans attendre les opérations d'expertises sur les postes restant à examiner afin de ne pas aggraver les conséquences financières pour ma cliente de cette attitude de la CUMPM.

En outre, concernant les conclusions de votre note n°4 aux parties du 30 octobre 2010 (p. 130, avant dernier paragraphe), vous avez, au terme d'un travail minutieux, identifié, conformément à l'objet de votre mission, les chefs de préjudice de la demande d'EVERE (juillet 2009) que vous considérez comme bien fondés en y liant les montants afférents, de telle sorte qu'à ce jour, pour les chefs de préjudice examinés au 30 octobre 2010, vous avez estimé à 39.493.679 € HT a minima le montant des coûts supplémentaires non imputables au délégué.

Je vous remercie par avance de nous confirmer cette position claire, que vous avez fixée fin octobre 2010.

Avocats à la Cour

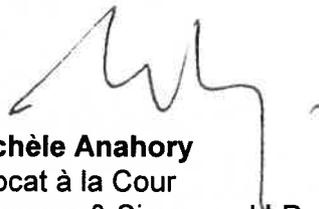
Membre d'une association agréée. Le règlement par chèque est accepté.

Pour des informations concernant nos bureaux à l'étranger, veuillez consulter www.simmons-simmons.com

Simmons & Simmons LLP est un limited liability partnership enregistré en Angleterre et au Pays de Galles sous le n° OC352713 et dont le siège et l'établissement principal sont situés CityPoint, One Ropemaker Street, London EC2Y 9SS. Il est soumis aux règles de la SAR. Le terme associé désigne un membre de Simmons & Simmons LLP ou l'un de ses salariés ou consultants ayant une position et un statut équivalent. Une liste des membres de Simmons & Simmons LLP et des personnes ayant la qualité d'associé est disponible au siège ainsi qu'à l'adresse indiquée ci-dessus.

Je vous remercie d'annexer le présent Dire, dont j'adresse naturellement copie à mon contradicteur, à votre rapport final.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Expert, l'expression de mes salutations distinguées.



Michèle Anahory
Avocat à la Cour
Simmons & Simmons LLP